

---

**OCEANA CANADA**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 DÉCEMBRE 2021**

---

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres d'Oceana Canada

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Oceana Canada (l'organisme), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Oceana Canada au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Pemylegion Chung LLP*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Le 25 avril 2022  
Toronto (Ontario)

# OCEANA CANADA

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
<b>ACTIF</b>		
Actifs courants		
Trésorerie	1 229 109 \$	696 906 \$
Montants à recevoir	46 939	32 582
Remboursement de TVH à recevoir	29 361	29 902
Charges payées d'avance	58 350	55 353
	<u>1 363 759</u>	<u>814 743</u>
Immobilisations (note 3)	21 526	37 505
	<u>1 385 285 \$</u>	<u>852 248 \$</u>
<b>PASSIF ET ACTIF NET</b>		
Passifs courants		
Comptes créditeurs et charges à payer	63 662 \$	123 242 \$
Apports reportés (note 4)	790 893	503 857
	<u>854 555</u>	<u>627 099</u>
Apports en capital reportés	383	2 149
	<u>854 938</u>	<u>629 248</u>
Actif net		
Non affecté	530 347	223 000
	<u>1 385 285 \$</u>	<u>852 248 \$</u>

Approuvé au nom du Conseil d'administration :

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

Voir les notes complémentaires

# OCEANA CANADA

## ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
<b>PRODUITS</b>		
Subventions (note 6)	2 248 944 \$	2 228 855 \$
Dons	322 284	97 859
Apports en nature (note 7)	204 104	250 183
Honoraires de services-conseils	62 959	32 582
Apports en capital comptabilisés	1 766	6 733
Intérêts et autres	15	1 111
Subvention salariale temporaire pour les employeurs	-	22 000
	<u>2 840 072</u>	<u>2 639 323</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires, avantages et impôt sur la masse salariale	1 536 224	1 475 026
Publicité	244 956	207 633
Consultants	224 783	267 910
Loyer	204 716	162 962
Services en nature (note 7)	204 104	250 183
Frais généraux	81 401	85 571
Frais bancaires	8 476	8 146
Assurance	7 425	10 577
Conférences et événements	2 359	1 493
Frais de déplacement	123	23 755
Amortissement	18 158	58 614
	<u>2 532 725</u>	<u>2 551 870</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES POUR L'EXERCICE</b>	307 347	87 453
Actif net, début de l'exercice	<u>223 000</u>	<u>135 547</u>
<b>ACTIF NET, FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>530 347 \$</u>	<u>223 000 \$</u>

Voir les notes complémentaires

# OCEANA CANADA

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	307 347 \$	87 453 \$
Ajouter (déduire) les éléments hors trésorerie		
Amortissement	18 158	58 614
Apports en capital comptabilisés	(1 766)	(6 733)
Perte à la cession d'immobilisations	-	(419)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (voir ci-dessous)	<u>210 643</u>	<u>306 719</u>
Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation	<u>534 382</u>	<u>445 634</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Achat d'immobilisations	<u>(2 179)</u>	<u>(14 242)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE</b>	532 203	431 392
Trésorerie, début de l'exercice	<u>696 906</u>	<u>265 514</u>
<b>TRÉSORERIE, FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>1 229 109 \$</u>	<u>696 906 \$</u>

Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :

Augmentation (diminution) des actifs courants -		
Montants à recevoir	(14 357) \$	(8 186) \$
Remboursement de TVH à recevoir	541	32 544
Charges payées d'avance	(2 997)	(4 542)
Augmentation (diminution) des passifs courants -		
Comptes créditeurs et charges à payer	(59 580)	5 954
Apports reportés	<u>287 036</u>	<u>280 949</u>
	<u>210 643 \$</u>	<u>306 719 \$</u>

Voir les notes complémentaires

# OCEANA CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

---

Oceana Canada (l'organisme) a été constitué le 22 mars 2013 sans capital-actions, en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. L'organisme a commencé ses activités le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Il est enregistré à titre d'organisme de bienfaisance en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada); à ce titre, il n'a pas à payer d'impôt sur le revenu et est autorisé à remettre des reçus de dons officiels aux fins d'impôt.

Oceana Canada est un organisme national dédié exclusivement à la protection des océans. L'organisme a pour objectif de protéger les océans à l'échelle mondiale, afin de restaurer et de rehausser la biodiversité et l'abondance des océans.

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La direction est responsable de la préparation et de la présentation de ces états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales méthodes comptables utilisées sont indiquées ci-dessous.

#### Constatation des produits

Les principales sources de produits et la constatation de ces produits aux fins des états financiers s'établissent comme suit :

- i) L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les apports grevés d'une affectation externe, tels que les subventions et les dons, liés aux charges courantes, sont comptabilisés à titre de produits pour l'exercice en cours. Les apports grevés d'une affectation externe reçus au cours de l'exercice au titre de charges qui seront engagées au cours de l'exercice suivant sont comptabilisés à titre d'apports reportés. Les apports grevés d'une affectation externe reliés à l'achat d'immobilisations sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle ces immobilisations sont amorties, selon la même méthode. Les apports non affectés, incluant les dons et les montants recueillis lors de collectes de fonds, sont comptabilisés au moment de leur réception.
- ii) À l'exception des apports en nature fournis par Oceana Inc., les dons reçus sous forme de fournitures et de services qui sont normalement achetés par l'organisme ne sont pas comptabilisés. Des bénévoles donnent de leur temps pour aider l'organisme à fournir ses services. En raison de la difficulté d'en déterminer la juste valeur, les dons de services ne sont pas constatés dans les présents états financiers.
- iii) Les honoraires de services-conseils sont constatés lors de la prestation des services.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. L'amortissement est effectué de manière linéaire selon la durée de vie utile estimative, tel qu'il est indiqué ci-dessous :

Équipement informatique	- 3 ans
Améliorations locatives	- Durée du bail
Mobilier et appareils	- 5 ans
Équipement de bureau	- 5 ans

### 2. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme comptabilise initialement les instruments financiers, qui comprennent la trésorerie, les montants à recevoir et les comptes créditeurs et charges à payer, à leur juste valeur. Par la suite, les instruments financiers sont évalués déduction faite de toute provision pour moins-value.

# OCEANA CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

### 3. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont les suivantes :

	Coût	Amortissement cumulé	2021 Net	2020 Net
Équipement informatique	82 666 \$	(72 597) \$	10 069 \$	20 373 \$
Mobilier et appareils	66 401	(58 984)	7 417	10 727
Améliorations locatives	164 919	(162 258)	2 661	4 343
Équipement de bureau	23 326	(21 947)	1 379	2 062
	<u>337 312 \$</u>	<u>(315 786) \$</u>	<u>21 526 \$</u>	<u>37 505 \$</u>

### 4. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés comprennent ce qui suit :

	2021	2020
Oceana Inc.	320 172 \$	68 979 \$
Gordon and Betty Moore Foundation	197 640	328 160
The Nikita Foundation	171 291	-
Donner Canadian Foundation	79 167	71 250
Charities Aid Foundation of America	22 623	19 468
Ecojustice Canada	-	16 000
	<u>790 893 \$</u>	<u>503 857 \$</u>

L'évolution des apports reportés pour l'exercice se détaille comme suit :

	2021	2020
Apports reportés, début de l'exercice	503 857 \$	222 908 \$
Plus les apports en espèces au titre des subventions	2 535 980	2 509 804
Moins les subventions comptabilisées à titre de produits (note 6)	<u>(2 248 944)</u>	<u>(2 228 855)</u>
Apports reportés, fin de l'exercice	<u>790 893 \$</u>	<u>503 857 \$</u>

### 5. ENGAGEMENTS

L'organisme loue des espaces de bureaux à Toronto, Ottawa et Halifax. Les paiements de loyer annuels minimums, y compris les impôts fonciers et les frais d'exploitation, pour la durée des baux sont les suivants :

2022	209 687 \$
2023	198 754
2024	144 070
2025	128 212
2026	0
	<u>680 723 \$</u>



# OCEANA CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

---

### 6. PRODUITS AU TITRE DES SUBVENTIONS

Les produits au titre des subventions sont les suivants :

	2021	2020
Oceana Inc.	848 807 \$	753 929 \$
The Nikita Foundation	828 709	1 000 000
Gordon and Betty Moore Foundation	432 717	355 270
Donner Canadian Foundation	87 084	73 750
Charities Aid Foundation of America	35 627	13 906
Ecojustice Canada	16 000	32 000
	<u>2 248 944 \$</u>	<u>2 228 855 \$</u>

### 7. OCEANA INC.

Oceana Inc., organisme indépendant situé aux États-Unis, fournit des services de soutien administratif, de comptabilité et autres à l'organisme en vertu d'une entente de services. Les services fournis par Oceana Inc. sont comptabilisés à titre d'apports en nature dans l'état des résultats et sont compensés par une charge équivalente imputée aux résultats au poste Services en nature. Les opérations non monétaires avec Oceana Inc. sont effectuées dans le cours normal des activités et sont comptabilisées au coût engagé par Oceana Inc. pour la prestation des services, qui équivaut approximativement à la juste valeur.

Au cours de l'exercice, les services suivants ont été fournis à l'organisme par Oceana Inc. :

	2021	2020
Salaires et avantages sociaux	173 624 \$	221 730 \$
Autres services	30 480	28 453
	<u>204 104 \$</u>	<u>250 183 \$</u>

Oceana Inc. et l'organisme ne sont pas liés au sens où les deux organismes ne se partagent pas un conseil d'administration commun.

Les apports en nature reçus par l'organisme de la part d'Oceana Inc. constituent 7 % des produits totaux pour l'exercice (9 % en 2020). Au cours de l'exercice, Oceana Inc. a octroyé une contribution de 1 100 000 \$ (650 000 \$ en 2020) à l'organisme, dans le cadre d'une entente prévoyant un soutien financier pour des programmes et des activités d'exploitation de l'organisme.